Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260921-2026_09_003-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11

Date de la convocation : 17/09/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le Lundi 21 septembre à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.
Etaient présents : Mesdames LE BIDEAU Noémie, IZAUTE Marie Emmanuelle, ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DOMANCICH Lydie et Messieurs ROMBAUT Philippe, PARANTHOËN Rémi, LUCAS Fabien et BOULANGER Pierre Pascal.
Absents : Monsieur JOUAN Patrick procuration à Monsieur BOULANGER Pierre Pascal et Madame DURAND Sylvie procuration à Mme IZAUTE Marie-Emmanuelle.
Secrétaire : Madame IZAUTE Marie Emmanuelle a été élue secrétaire.

TRAVAUX DE VOIRIE A PRAJOUMEUR

Madame La Maire informe le conseil municipal qu'il s'avère nécessaire d'effectuer des travaux de voirie (busage et curage) à Prajoumeur. Deux devis sont présentés.

Le Conseil Municipal par 11 voix pour :

- **DECIDE** de retenir l'entreprise BOHU pour les travaux de voirie à Prajoumeur
- **EMET** un avis favorable au devis de 1684.30 € HT soit 2021.16 € TTC pour la réfection du busage
- **EMET** un avis favorable au devis de 1494.00 € HT soit 1792.80 € TTC pour le curage
- **AUTORISE** Madame Le Maire à signer tous documents relatifs à ces travaux

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lognoné Jamila.

MAIRIE DE LANMODEZ 22610

J Lognoné

Certifié exécutoire par transmission, Le 5/10/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire,
Lognoné Jamila.

J Lognoné

MAIRIE DE LANMODEZ 22610